



Ormont-Dessous

Le Sépey, le 31.07.2020

CONVOCATION

Séance du Conseil communal
du 02 septembre 2020 à 20 h. 00
à l'Espace Nordique des Alpes vaudoises aux Mosses

1. **Appel**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Lecture des décisions adoptées lors de la séance du 3 juin 2020**
4. **Adoption du procès-verbal du 3 juin 2020**
5. **Communications du Bureau du Conseil communal**
6. **Assermentation d'un nouveau Conseiller communal**
7. **Election du/de la Président/e**
8. **Election du/de la Vice-Président/e**
9. **Election des scrutateurs/trices et de leurs suppléants/tes**
10. **Election de la Commission de gestion**
11. **Préavis n° 7/2020 : Rapport de gestion et comptes 2019**

Responsable : M. Pierre-Alain BORLOZ

Membres : Mme Laurence KREBS
Mme Anne-Marie PURRO
M. Armand LUGRIN

M. Philippe BORLOZ
Suppléants : M. Paul-François MERMOD
M. Fernand SCHÄFER

12. Préavis n° 8/2020 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021

Responsable : M. Louis-Philippe OGUEY
 Membres : M. Patrick OGUEY
 Mme Isabelle PITTEX
 Suppléants : M. Loïc FISCHER
 Mme Sandra MOTTIER

12. Préavis n° 9/2020 : Demande de crédit pour financer divers travaux dans les alpages communaux et au restaurant du Lac Lioson

Responsable : M. Eric GINIER
 Membres : M. Fernand SCHÄFER
 M. Christopher WATTS
 Suppléants : M. Christian PITTEX
 M. Lionel CHESEAUX

13. Communications municipales

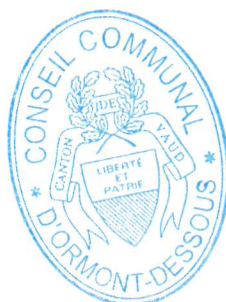
14. Propositions individuelles

A l'issue de la séance nous vous invitons avec plaisir à partager le verre de l'amitié.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

La Présidente

Véronique CHAMOREL



La Secrétaire

Angela PFISTER

Annexes : - procès-verbal de la séance du CC du 3 juin 2020 (ébauche)
 - préavis n° 8, 9/2020 (le préavis n° 7/2020 vous a été adressé par la Municipalité par courrier du 7 juillet 2020)

N.B.1. : Après avoir été soumis pour approbation à tous les commissaires ayant siégé, les rapports de commission - préalablement signés par le Président et au moins un membre -, doivent impérativement être déposés en deux exemplaires au Greffe communal au plus tard 48 heures avant la séance.

N.B.2. : Les absences doivent être annoncées par téléphone uniquement à Mme Véronique CHAMOREL, Présidente du Conseil communal (079 262 0571), au plus tard le 31 août 2020.